

Compte rendu de la réunion de bureau du 27 Juin 2025 Section Volley-ball de l'UDSLL 72

Membres du bureau présents : Nicolas Gasnier, Vincent Dumont, Daniel Lejeune

Membres bénévoles : Stéphane Métais, Franck Theroux, Stéphanie Theroux, Yan Pasbecq, Anthony Chancerel

Vous trouverez dans ce compte rendu les informations permettant de préparer au mieux la saison 2025-2026.

Les informations peuvent encore évoluer d'ici la prochaine assemblée générale.

Formule Championnat 2025- 2026
20 équipes potentiellement engagées

Dates importantes à retenir

- ❖ Inscription des équipes avant le lundi 02 septembre (fichier envoyé vers le 23 Aout)
- ❖ Assemblée Générale : **Jeudi 11 septembre 2025** – 19h15 (lieu à préciser)
- ❖ Dernière saisie des licences : Lundi 15 septembre (date butoir 19 septembre)
- ❖ A partir du 14 Juillet les responsables d'équipes pourront commencer à saisir les licences (site Leo Lagrange 72). Tout dépendra de la réception des nouveaux imprimés de la Fédération. Le président enverra un message.
- ❖ Démarrage phase aller : 29 septembre 2025 / phase retour 05 Janvier 2026

1ere phase – 2025		2eme phase - 2026	
J1	S40	J10	S4
J2	S41	J11	S5
J3	S42	J12	S6
J4	S45	J13	S7
R	S46	J14	S10
J5	S47	J15	S11
J6	S48	R	S12
R	S49	J16	S13
J7	S50	J17	S17
J8	S51	J18	S18
J9	S2		
R	S3		

R : rattrapage

❖ Challenge Alain Mottier

Journée Challenge	
C1	04/05 S19
C2	S20 lundi sur 3 gymnases (Les sources /Gasnal/ Parigné (???))
C3	18/05
C4	26/05 – 27/05
C5	Finale S27

Il va donc falloir nous adapter de nouveau avec les ponts
Pour le lieu de la finale, si une équipe veut s'en occuper, nous contacter

Licences

- Pas de point particulier
- Montant licences : 2025 – 2026 : **26 €**

Trésorerie

- Montant cartes cadeau 2026 championnat : 70 € pour le premier / 60 € pour les autres équipes
- Récompense Challenge : Ballons pour les 3 premiers de chaque poule (principale et consolante)
- Participation place de volley : 8 €
- Vote PHOTO :

Suite au vote réalisé lors de l'AG, les 3 photos finalistes sont celles de La Ferté, EGR et Coulaines.
Les membres du bureau ont donc délibéré et l'équipe vainqueur sera récompensée lors de l'AG

Point à aborder lors de l'AG de septembre 2025 : Augmentation de la cotisation morale, montant à définir

Demande de participation

Rappel de la règle : la participation est étudiée au cas par cas, et le montant est voté en fonction (il peut ne pas être identique en fonction de la nature du projet)

Comme évoqué lors de l'AG de fin de saison, seules les demandes arrivées avant le 27.06 ont été étudiées :

- Demande de la Suze (nature du projet : flocage maillots)
- Demande de Coulaines (nature du projet : flocage maillots)

Proposition de participation du bureau

Participation accordée d'un montant de **121 €** pour la Suze et **121 €** pour Coulaines. Obligation d'apposer le logo Léo Lagrange sur les maillots.

Assurances

- Pas de point particulier
- IA sport+ saison 2025-2026 à **14,15 €**

Site Internet et communication

Les flyers et la banderole sont à demander à Stéphanie

Infos Diverses

- Date arbitrage :

Une demande a été faite à l'AG pour une information sur les règles d'arbitrage. Suite à la proposition de Daniel, nous proposons un petit « update » des règles d'arbitrage **le samedi 20 septembre 2025** de 10h-12h. Lieu à confirmer, certainement à la caserne à côté de l'hôpital (caserne degré)

- Visite caserne Degré pour les membres Léo Lagrange et leurs enfants

Samedi 27 septembre ou Mercredi 01 octobre de 10h – 12h

Un message va être envoyé et la visite se déroulera sur la date où il y a le plus de monde

Bonnes vacances à toutes et tous